

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 10 MAI 2012**

Délibération  
n° 2012.05. 62.B

**Camping  
Communautaire -  
acquisition de vélos à  
assistance électrique :  
demande de subvention**

**LE DIX MAI DEUX MILLE DOUZE à 18h30**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **02 mai 2012**

**Secrétaire de séance** : Didier LOUIS

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jean-Pierre GRAND, Jacques PERSYN

**Ont donné pouvoir** :

**Excusé(s) représenté(s)** :

**Excusé(s)** :

Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 10 MAI 2012**

**DELIBERATION  
N° 2012.05. 62.B**

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / TOURISME

Rapporteur : **Madame BAPTISTE**

**CAMPING COMMUNAUTAIRE - ACQUISITION DE VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE :  
DEMANDE DE SUBVENTION**

Afin de développer de nouveaux services à destination des clients du camping communautaire du Plan d'Eau de Saint-Yrieix sur Charente, le GrandAngoulême a décidé de créer une base de 10 vélos à assistance électrique (VAE).

Cette opération s'inscrit également dans les objectifs de la communauté d'agglomération, de promotion et de valorisation des déplacements doux et particulièrement ici dans le cadre des loisirs et des déplacement occasionnels.

Le service de location sera réservé uniquement aux clients du camping et sera géré par les agents affectés à l'établissement.

Le prix de la location est fixé à 6 € la ½ journée et 9 € la journée.

Un contrat de location assorti d'un dépôt de garantie de 200 € par vélo, sera signé par l'utilisateur.

Les vélos à assistance électrique sélectionnés par les membres du conseil d'exploitation de la régie du camping du Plan d'Eau sont de marque ARCADE, de type EASY, 26 pouces et équipés de batterie 36V 10Ah au lithium-ion polymer.

Le prix d'achat d'un VAE est de 1 022 € HT.

Le montant total du marché, petits équipements compris s'élève à 11 410,42 € HT.

Un crédit de 15 000 € a été inscrit au budget annexe camping 2012.

Dans l'exercice de ses compétences en matière de transport public, la région Poitou-Charentes a élaboré un Plan Vélo Régional. Dans le cadre du Fonds régional de développement des éco-industries et des véhicules électriques (FRDEIVE), la Région apporte un soutien financier à l'acquisition de VAE.

Le règlement régional du dispositif prévoit un soutien au développement de nouveaux services et/ou à l'acquisition de VAE autour de 3 axes :

- soutien pour une mobilité pour tous,
- soutien pour une mobilité de loisirs, occasionnelle ou des personnes âgées,
- soutien pour les personnes en situation de handicap.

L'opération portée par le camping du Plan d'Eau est éligible au dispositif régional.

La subvention est de 40 % du prix hors taxe d'un vélo à assistance électrique, plafonnée à 400 € et limitée à l'acquisition de 10 VAE.

.../....

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation de la régie du Camping communautaire du 23 avril 2012,

**Je vous propose :**

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à solliciter une subvention auprès du conseil régional Poitou-Charentes dans le cadre du Fonds Régional de Développement des Eco-Industries et des véhicules électriques (FRDEIVE).

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant, à signer tous les documents afférents à cette demande de subvention.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>11 mai 2012</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>11 mai 2012</b>